

CONFÉRENCE DE PRESSE EàG – 6 décembre 2018

Intervention de Franziska Meinherz de solidarités Vaud *Justice fiscale, répartition des richesses, santé pour toutes et tous*

Justice fiscale et répartition des richesses :

Elu-e-s au gouvernement, nous lutterons pour une politique fiscale qui mise sur la redistribution de la richesse et qui garantit le financement des services publics.

Le Conseil d'État a passé en force la RIE3 vaudoise, qui diminue massivement la contribution à la collectivité des grandes entreprises du canton. Chaque année désormais, ce sont 500 millions de francs qui sont pris dans les caisses publiques pour remplir les poches des plus riches actionnaires. De plus, ce même gouvernement est champion suisse en matière de forfaits fiscaux accordés aux riches étranger·e·s domicilié·e·s en Suisse. Ces derniers paient des impôts au rabais, presque à bien plaisir, quand nous devons toutes et tous passer à la caisse.

Les conséquences de ces politiques se font déjà sentir : des contraintes financières pèsent sur plusieurs institutions du secteur publique. Le 13 novembre, 8'000 personnes – employé·e·s du parascolaire, parents et enfants – étaient dans la rue pour manifester contre le nouveau cadre proposé par l'établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP) et qui prévoit une péjoration des conditions de travail et de l'encadrement des enfants, dans un objectif de réduction des coûts. De même, le CHUV est sous pression, avec comme conséquence des contrats de travail précaires, des journées excessivement longues et un stress accru pour les employé·e·s. De plus, les pertes fiscales engendrées par ces réformes accentuent des problèmes déjà existants, tels que les retards dans l'examen des demandes de bourses d'études ou de subsides aux primes des assurances maladie.

Enfin, ce sont nos impôts qui augmentent – à nous salarié·e·s, retraité·e·s, chômeurs et chômeuses et personnes en formations, pour compenser ces immenses cadeaux faits aux plus grandes entreprises.

Nous proposons :

- L'automatisme et la revalorisation des montants versés au titre de l'aide sociale et des prestations complémentaires,
- des moyens supplémentaires pour l'octroi des bourses d'études et l'obligation de rémunérer dignement les stagiaires,
- une augmentation des places de travail fixes dans les secteurs publics de l'éducation, de la santé, des transports et du logement,
- un impôt sur le revenu plus progressif : allègement de la charge fiscale pour les bas et moyens revenus ; hausse du taux de taxation sur les revenus de plus de 200'000 francs par an,
- la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale pratiquées par certains riches contribuables, à travers l'engagement de 30 inspectrices et inspecteurs fiscaux supplémentaires,
- un taux d'impôt communal unique, pour une vraie solidarité fiscale entre les petites communes riches et les villes,

- que les collectivités publiques construisent des logements à loyers abordables, directement ou à travers des sociétés coopératives, et qu'elles disposent d'un droit d'expropriation du sol dans ce but,
- que le Canton impose un blocage des loyers dans toutes les communes où sévit une pénurie, ainsi qu'une limitation du nombre de logements mis en vente,
- un salaire minimum cantonal de 4500 francs net pour un travail à 100%.

Pour un système de santé public et solidaire :

La LAMal devait garantir un accès égal et universel à la santé ; elle a clairement échoué. Depuis vingt ans, les primes ont augmenté deux fois plus que nos salaires. Le modèle des primes par tête, auxquelles s'ajoutent la franchise et la quote-part, fait peser davantage sur les ménages aux revenus modestes ou moyens. Conséquence : en Suisse, nous consultons deux fois moins souvent un·e médecin que dans les autres pays occidentaux et une personne sur cinq a déjà renoncé aux soins par manque de moyens. Les réformes mises en place jusque-là ne font rien pour améliorer la situation. Le système d'indemnisation par cas mis en place en 2012 n'a que fait accroître la pression financière qui pèse sur les hôpitaux publics, alors que les cliniques privées bénéficient ainsi de subventions par les cantons. Au contraire de permettre la baisse des coûts escomptée, ce système entraîne une péjoration des conditions de travail et un traitement toujours plus mécanique des patient·e·s.

La pression exercée sur le CHUV est renforcée encore par le projet de privatisation de la droite. Il faut s'attendre à des pressions sur les salaires, des journées de travail plus longues, la flexibilisation des heures, voire des limitations des ressources à la disposition de l'hôpital cantonal. Les perdant·e·s de ce projet seront les employé·e·s et les patient·e·s et c'est la raison pour laquelle nous le combattons de toutes nos forces.

Nous nous opposons à un système de santé qui fait de la maladie une cause de pauvreté pour les assuré·e·s et de la santé une source de profit pour les assurances, les cliniques privées et les pharmas. Nous nous engageons pour un système de santé qui garantit un accès universel à des soins de qualité et qui assure des bonnes conditions de travail dans les établissements cantonaux.

Nous proposons :

- Des primes d'assurance-maladie proportionnelles au revenu et une caisse publique,
- le plafonnement des primes d'assurance maladie à 8% du revenu et le blocage de toute hausse de la franchise ou quote-part,
- le remboursement des lunettes, des soins dentaires, des produits contraceptifs et des protections menstruelles (serviettes, tampons, coupes menstruelles, etc...)
- l'octroi automatique des subsides aux ayants droit sur la base de la déclaration fiscale,
- une augmentation des subventions aux EMS et aux soins à domicile afin d'assurer des prestations de qualité accessibles aux aîné·e·s,
- un renforcement conséquent des moyens alloués aux hôpitaux publics ; augmentation des effectifs, suppression des contrats précaires et meilleures conditions de travail pour le personnel de la santé,
- Le maintien du CHUV comme hôpital public et refuser son autonomisation / privatisation.